Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 24 (1932)
Heft: 2

Artikel: Les aspects sociaux de la rationalisation
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383847

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les aspects sociaux de la rationalisation.

I.

Rationalisation et durée du travail.

Qu'est-ce que la rationalisation? Si l'on considère le mot d'après son interprétation exacte, rationalisation signifie: travailler selon les principes de la raison. — Donc, comme la raison exige des actes conformes aux faits et aux contingences, et que l'humanité civilisée, toujours en marche vers un développement progressif de son système économique, voit ces faits et ces contingences sans cesse modifiés par le jeu des événements, il s'agit d'une adaptation raisonnée aux circonstances, afin d'assurer un progrès constant.

Il existe très certainement, entre les exigences de ce progrès aux points de vue économique, industriel et commercial, une contradiction à conséquences variables, et certainement la douloureuse crise que nous traversons fait ressortir de façon frappante certains déséquilibres. Cependant, nous ne devons point désespérer et travailler au contraire à harmoniser petit à petit les divers éléments appelés à créer le bien-être général de l'humanité.

La rationalisation n'est point chose nouvelle. Les divers stades du développement industriel et commercial, développements survenus et appliqués au cours des âges représentent une forme de rationalisation, peut-être au ralenti, mais dénotant chez les générations qui nous précèdent, une aspiration constante vers le progrès.

Tant que l'homme seul régnait sur l'industrie et les métiers, il ne pouvait être question de transformations sensibles. Mais du jour où la vapeur d'abord, l'électricité ensuite firent leur apparition, le bouleversement opéré fut énorme et changea du tout au tout l'aspect de la production. Les cent dernières années que traversa l'humanité ont été décisives sous ce rapport, et le perfectionnement des moyens de production sont l'exemple d'une avalanche dont la force et la vitesse augmentent avec une rapidité folle, risquant même de déséquilibrer, de disloquer des cadres sociaux qui ne sont plus en rapport avec les nécessités actuelles.

La dernière guerre, qui représente dans l'histoire générale du monde un cataclysme inégalable, accentua la marche vers la rationalisation. Les peuples belligérants, appauvris en capital humain, épuisés au point de vue financier, astreints, afin de pouvoir panser leurs plaies, à de multiples efforts, durent recourir aux méthodes scientifiques les plus audacieuses, et mettre en pratique de façon effective des préceptes restés jusqu'alors, ou presque, dans le domaine théorique. Et surtout commença, un peu partout, l'ère d'une collaboration active et fructueuse entre la science et l'industrie.

Schweiz. Gewerkschaftsbund
BERN, Monbijoustr. 61

La guerre, à côté de ses épouvantables répercussions, amena cependant, pour les peuples, certains progrès. Entre autres celui de l'avènement, souhaité depuis si longtemps par l'humanité laborieuse, de la journée de huit heures.

Pour certains pays habitués à une sommaire réglementation du travail, ce fut, en apparence, une catastrophe. Le patronat envisageant son intérêt immédiat, se mit incontinent à l'étude afin de récupérer le manque de production semblant à première vue résulter de cette réforme sociale. Il fallait à son point de vue compenser la réduction de la journée de travail par l'utilisation intensive du matériel humain.

D'autre part, les phénomènes d'inflation et de déflation résultant du bouleversement financier jouèrent leur rôle en l'occurrence.

Les monnaies dépréciées, comme ce fut le cas en Allemagne, réduites à l'état de simples chiffons de papier sans valeur, n'inspirant plus aucune confiance, on se hâta, dans les milieux industriels et commerciaux, de les transformer rapidement en valeurs matérielles, par conséquent tangibles et inattaquables. On construisit des bâtiments modernes, on acheta des machines, des outils, lesquels du moins représentaient une forme réelle de la fortune.

D'autre part, la déflation eut sur les crédits consentis aux industriels une influence désastreuse, et en ce cas, ces derniers, voyant leurs possibilités financières restreintes, durent resserrer leurs frais généraux en utilisant aux limites du possible les ressources en personnel et en outillage.

Un peu partout dans le monde des usines, on accéléra la marche du progrès par l'application des dernières méthodes de travail en tous domaines, notamment en ce qui concerne les moyens de transports intérieurs, l'automatisme appliqué à la machine et enfin la recherche constante d'améliorations nouvelles.

Le problème de la rationalisation tenait donc désormais une place primordiale au sein des préoccupations de tous ceux qui, sous une forme ou sous une autre, se trouvaient placés à la direction des affaires.

En mai 1927, se réunit à Genève la Conférence économique internationale. Au cours de ses séances, s'élaborèrent des études approfondies concernant le rapprochement économique entre les peuples et surtout la rationalisation dans l'industrie.

Un texte précis, sorte de Charte de la rationalisation, fut établi. L'espace limité dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner la formule intégrale. Remarquons cependant que les auteurs de ce travail avaient prévu certaines difficultés dans son application, notamment au point de vue du chômage qui pouvait en résulter.

Voici les lignes se rapportant à cette préoccupation:

« Tout en se rendant compte des avantages de la rationalisation au point de vue de l'abaissement du prix de revient et de l'élargissement des marchés, la Conférence n'a pas négligé les consé-

quences temporairement défavorables que son application peut avoir pour certaines catégories de travailleurs. Si, tant comme consommateurs que directement, ceux-ci sont assurés d'avoir, le moment venu, leur part dans les effets favorables d'une meilleure organisation de la production, *ils peuvent être atteints à un moment donné par un chômage temporaire lorsqu'on procède à des réorganisations . . .* »

Hélas, les membres de la Conférence s'étaient montrés perspicaces. Le chômage énorme dont le monde entier est victime, ne peut pas être dû uniquement aux effets de la rationalisation, celle-ci n'ayant encore pas donné son plein effet. Mais il est impossible d'envisager sans une profonde angoisse les conséquences terribles de la surproduction évidente, due à une rationalisation adoptée de manière générale. Il est d'ores et déjà certain que le chômage momentané envisagé plus haut se transformera en chômage chronique avec toutes ses conséquences désastreuses.

Cette Charte de la rationalisation traitait le problème sous les angles les plus divers et dans les conséquences en résultant.

Elle eut pour suite logique une série d'études, réclamées par le Conseil consultatif économique en 1928, et par la Conférence internationale du travail en 1928 également.

En 1929, les différents organes, chargés de présenter au B. I. T. ces études sur le problème qui nous intéresse, remettaient à celui-ci neuf notes sur les divers aspects économiques et sociaux de la rationalisation, notes condensées en un volume paru en 1931 sous le titre: Les aspects sociaux de la rationalisation.

Au Bureau international du travail.

Le Conseil d'administration du B. I. T. s'est réuni à Genève, du 13 au 16 janvier 1932. Voici les principales décisions prises:

Conférence de 1932. — En raison de la session de la Conférence du désarmement, le Conseil a fixé au 12 avril l'ouverture de la seizième session de la Conférence internationale du travail. Il a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de cette session l'examen des propositions de certains gouvernements tendant à la revision, sur certains points de détail, de la convention adoptée en 1929 sur la protection des travailleurs occupés au chargement et au déchargement des bateaux contre les accidents.

Conférence de 1933. — Des quatre questions provisoirement retenues en vue de leur inscription à l'ordre du jour de la session de 1933 de la Conférence, le Conseil a décidé de retenir définitivement les deux suivantes: « l'assurance-chômage et les diverses formes d'assistance aux chômeurs; 2° les modes de repos et d'alternance des équipes dans les verreries à vitres automatiques.

Chômage et durée du travail. — Après un examen approfondi du rapport présenté par la Commission du chômage sur le problème de la réduction de la durée du travail en fonctions de la crise et de l'étendue du chômage, le Conseil a adopté une résolution s'inspirant du projet que lui avait soumis la Commission. Il a autorisé le Directeur à faire toutes démarches